

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES IMMEUBLES URBAINS, Casablanca

André LALLIER DU COUDRAY
(Orléans, 1862-Marseille, 1957),
président

Né le 29 sept. 1862 à Orléans (Loiret).
Intendant général.
Secrétaire général du protectorat de France au Maroc (1915-1919).
Puis administrateur de sociétés. Voir encadré :
www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/SIFIC-Hamrong.pdf
Décédé à Marseille le 29 novembre 1957.

Société anon., 1^{er} juin 1920.

AEC 1922-580 — Sté marocaine des immeubles urbains

Bureaux : 31, rue du Paradis, MARSEILLE.

(Siège social à CASABLANCA)

Capital. — Sté an., f. le 15 mai 1920, 2.200.000 fr. en 4.400 actions de 500 fr.

Objet. — Acquisition de tous terrains et constructions ; édification de toutes constructions, mise en valeur, vente, location de tous immeubles.

Conseil. — MM. l'intendant général Lallier du Coudray, présid. ; Gabriel Bagnis, Georges Barbecot, Louis Charbonnel, Louis Durbec, Georges Giraudon, Joseph Lieutaud aîné, François Lorenzi, Hippolyte Bardon, Eug. Bérenger, admin. ; Honoré Rolland, admin. dél.

(*La Journée industrielle*, 18 mai 1922)

Marocaine des Immeubles Urbains. — Ass. ord. 22 mai, à la Société de la Défense, 12, rue Cannebière, Marseille.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES IMMEUBLES URBAINS

S.A. marocaine au capital de 2,2 MF.

Siège social : Casablanca

Siège administratif : Marseille, 31, r. Paradis

Registre de commerce : Marseille, n° A. 29.341

(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,

Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 616-617)

Conseil d'administration

composé de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, propriétaires de 20 actions.
LALLIER DU COUDRAY, 17, bd Renaud-de-Trets, Marseille ; pdt ;
MARI (de), 26, r. Fargès, Marseille ; secrétaire ;
BARDON (Hippolyte), 36, r. La-Fontaine, Paris ;
BÉRENGER (Eugène), 12, r. Frédéric-Chevillon, Marseille ;
CHARBONNEL (Louis), 42, r. Pierre-Duprès, Marseille ;
LORENZY (Jules), 62, bd des Dames, Marseille.

Commissaire aux comptes

AUCLAIRE (J.), 9, r. St-Dominique, Marseille.

Capital social. — 2,2 MF. en 4.400 act. de 500 fr. À l'origine, 2 MF ; porté à 2,2 en 1921.

Parts de fondateurs. — 500 groupées en société civile.

Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 7 % d'intérêt aux act. Le surplus : 10 % au conseil. Le solde : 80 % aux act. ; 20 % aux parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1925 (en fr.)

ACTIF	
Terrains Maroc Oriental	107.115 00
Terrains Maroc Occidental	96.073 10
Terrains Casablanca	59.331 30
Constructions Maroc Occidental	2.121.440 94
Constructions Maroc Oriental	285.627 75
Centrale électrique	22.748 55
Mobilier	13.958 20
Frais de 1 ^{er} établissement et d'émissions	103.711 35
Caisse	72 90
Banques	1.025 55
Débiteurs	192.228 55
Profits et pertes 1923	14.758 92
Profits et pertes 1924	35.758 92
Profits et pertes 1925	97.410 07
	<u>3.150.882 53</u>
PASSIF	
Capital	2.200 00
Amortissements matériel	733 80
Amortissements immeubles	15.354 90
Réserve légale	1.500 00

Rés. p. créances douteuses	9.734 00
Prêts hypothécaires	750.000 00
Créditeurs divers	170.213 00
Profits et pertes 1920-21	359 35
Profits et pertes 1922	2.987 48
	<u>3.150.882 53</u>